

Saint-Pair-sur-Mer. École Anne-Frank : tout est place pour la rentrée

Dans tout le territoire, comme dans la commune, la rentrée des élèves de primaires et maternelles s'effectue cette semaine.



De gauche à droite : Nicolas Potel, directeur de l'élémentaire ; Annick Gringore adjointe aux affaires scolaires et Guy Lecroisey, maire. | OUEST-FRANCE

[Afficher le diaporama](#)

Reportage

Ce lundi 11 mai, c'est un peu l'effervescence à l'école Anne-Frank. Autour de Nicolas Potel, directeur de l'élémentaire, du maire Guy Lecroisey et d'Annick Gringore adjointe aux affaires scolaires, l'équipe pédagogique passe en revue tous les dispositifs mis en place la semaine dernière, avec le concours des services techniques municipaux, pour le retour des élèves ce mardi.

« C'est en quelque sorte une répétition avant l'accueil des enfants, confie Nicolas Potel. **Nous avons demandé aux parents de prendre la température de leurs enfants. Au-delà de 37,8 °C, ils ne pourront pas aller en classe. En outre, ils doivent se laver les mains avant de partir à l'école.** » En fonction de sa classe, l'enfant entrera par une des deux entrées prévues. À l'accueil, du gel hydroalcoolique sera donné à chaque enfant pour un nouveau lavage de mains. L'accueil en classe se déroule par demi-groupe et par demi-journée. Quand il n'y a pas classe, l'enfant reste chez lui, à l'exception de ceux dont les parents des personnels essentiels (infirmiers, pompiers, policiers, etc.). Ils passent alors leur journée à l'accueil de loisir sans hébergement.

Quant à la vie en classe, l'école élémentaire a été divisée en deux espaces bien distincts. Pour la récréation, il y aura un roulement pour chaque groupe de classe, qui aura son propre espace dans la cour. Un parcours a été également prévu pour le passage aux toilettes. **« Mais le principal geste barrière, c'est le lavage fréquent des mains et nous y veillerons. »** Sur le plan de l'organisation, la restauration scolaire est assurée. Quant aux horaires d'école, ils ne changent pas **« mais les entrées et sorties vont s'étaler. Il va ainsi falloir plus de temps. En outre, aucun adulte n'est admis dans l'enceinte de l'école**

” ”

” ”

Enfin, comme depuis le début du confinement, la continuité pédagogique est assurée par le télétravail des enseignants. **« C'est important que cette continuité pédagogique soit poursuivie dans un souci d'équité »**, précise Annick Gringore.